

RM-AL

Représentants du Ministre - Aviation de loisir
Minister's Delegates - Recreational Aviation

Service d'inspection

Inspection Service

**Procédure d'examen des documents d'importation, demande d'inspection importation et délivrance
d'un Certificat Spécial De Navigabilité**

Inspection des documents d'importation

Tel que stipulé dans l'Exemption 549 du Règlement de l'Aviation Canadien, je demande au RM-AL d'effectuer l'inspection des documents d'importation.

Les informations, les photocopies de documents et les photographies mentionnées ci-dessous doivent être présentées par l'auteur de la demande aux Services d'inspection des RM-AL et ce, afin de déterminer l'admissibilité de l'aéronef à l'obtention d'un Certificat spécial de navigabilité.

Services d'inspection des RM-AL
2469 Aviation Lane
London, Ontario
N5V 3Z9

Note d'information : Les informations, les photocopies de documents et les photographies, ainsi que le Rapport, devraient être présentées par l'éventuel propriétaire canadien, avant l'achat de l'aéronef et ce, afin d'assurer l'admissibilité de l'aéronef à l'obtention d'un Certificat spécial de navigabilité.

AUTEUR DE LA DEMANDE

Nom de l'importateur au dossier	Prénom	
Adresse		
Ville	Province	Code Postal
Téléphone. Maison	Télécopie	
Téléphone bureau	Courriel	

**DONNÉES DE L'AÉRONEF, PROVENANT DE LA PLAQUE D'IDENTIFICATION, DOCUMENTS
D'IMMATRICULATION ET CARNETS**

1 Fabricant, (nom sur la plaque d'identification):		
2 Modèle:	3 Numéro de série:	4 Total temps de vol réel :
5 Masse brute maximale au décollage :	6 Pays de construction de l'aéronef :	
L'augmentation de la masse maximum, doit être approuvée par Transports Canada, après la période d'essai initial de 5 heures		
7 Nationalité et marques d'immatriculation étrangères :		8 Nombre de sièges :
9 Catégorie : (<i>encerclez la catégorie appropriée</i>)	Montgolfière <input type="checkbox"/>	Aéronef à voilure fixe <input type="checkbox"/>
	Aéronef à voilure tournante <input type="checkbox"/>	Autogire <input type="checkbox"/>
10 Matériel : (<i>encerclez la catégorie appropriée</i>)	Aéronef en matériaux composites <input type="checkbox"/>	Métal <input type="checkbox"/>
	Tube en acier <input type="checkbox"/>	Bois <input type="checkbox"/>
	Tissu <input type="checkbox"/>	

ARRIVÉE DE L'AÉRONEF ET ÉTAT DE MAINTENANCE

aéronef	par la voie des airs <input type="checkbox"/>	par voie terrestre * <input type="checkbox"/>
	endommagé Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Dommage léger? <input type="checkbox"/> Structurel? ** <input type="checkbox"/>
	Pour être modifiés? Oui*** <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

* consulter C26F, procédure d'importation, paragraphe 5.5 étape 5, 6, 7 et 8, fiche de maintenance

*** décrire les dommages

*** décrire les modifications

MOTEUR

1 Fabricant	2 Numéro de modèle
3 Numéro de série	4 Temps total depuis neuf
5 Temps total depuis la révision	

HÉLICE

1 Fabricant	2 Numéro de modèle:
3 Numéro de série	4 Temps total depuis neuf
5 Temps total depuis la révision	

DOCUMENTS

Photocopie du certificat d'immatriculation étranger	
Photocopie du certificat spécial de navigabilité	
Photocopie de la feuille des restrictions / conditions d'exploitation de l'État étranger	
Photocopie du carnet de route de l'aéronef	
Photographie de la plaque d'identification (ID) de l'aéronef	

Note d'information : Les photographies (ou la photographie) de la plaque d'identification de l'aéronef doivent clairement afficher le nom du fabricant ainsi que le modèle et le numéro de série de l'aéronef.

Les frais, (C03B) + les taxes applicables. Calculer la somme totale et effectuer le paiement \$ _____		
Chèque libellé à MD-RA Inspection Service	Montant \$ _____	Cheque No. _____
Numéro de carte de crédit _____	Le nom tel qu'affiché sur la carte _____	
Visa <input type="checkbox"/> / Mastercard <input type="checkbox"/>	Expiration ____ - ____	Code de sécurité : _____

Les renseignements personnels obtenus par Recreational Aviation Services Inc. (Nom de marque- RM-AL Inspections) sont utilisés seulement pour l'administration du service d'inspection et les comptes de nos clients. Votre signature ci-dessous indique votre consentement à la sauvegarde par RM-AL des renseignements que vous avez fournis.

Je soussigné, constructeur d'aéronef, ainsi que mes héritiers et successeurs, protège Représentants du Ministre – Aviation de Loisir, ses directeurs, ses membres et ses inspecteurs envers et contre toutes réclamations, requêtes, pertes, frais, dommages, poursuites et procédures faites, causés ou revendiqués par quiconque, qu'ils soient imputables, occasionnés ou attribuables de quelque manière que ce soit à l'inspection requise aux présentes, ou à toute action posée par Représentants du Ministre – Aviation de Loisir.

Signature _____ Date _____
(aaaa-mm-jj)

TPS/THV 899959118

RM-AL

Représentants du Ministre - Aviation de loisir
Minister's Delegates - Recreational Aviation

Service d'inspection

Inspection Service

**Procédure d'examen des documents d'importation, demande d'inspection importation et délivrance
d'un Certificat Spécial De Navigabilité**

Inspection des documents d'importation

Nom d'Importateur _____	Numéro de filière _____
A/C Make _____	Modèle _____
Numéro de série _____	

La section suivante est à l'usage exclusif du bureau du RM-AL

a. L'aéronef a été fabriqué conformément aux normes de l'État où il a été construit et il a été considéré équivalent à ces normes par le Ministre; OUI NON (cliquez sur la case appropriée)

b. On a délivré à cet aéronef un Certificat spécial de navigabilité permanent en vertu du règlement de l'État où il a été construit et il a par la suite accumulé au moins 100 heures de vol. OUI NON (cliquez sur la case appropriée))

L'aéronef est admissible à l'inspection et à la délivrance d'un Certificat spécial de navigabilité : OUI NON (cliquez sur la case appropriée)

Nom de l'inspecteur des RM-AL _____ N° de délégation _____

Signature de l'inspecteur des RM-AL _____ Date _____
(aaaa-mm-jj)

L'auteur de la demande a été informé par _____ Date _____
(aaaa-mm-jj)

Notes d'information :

(i) Si l'aéronef est jugé admissible, le Rapport sur l'admissibilité fera partie des documents de l'inspection finale.

(ii) Si l'aéronef est jugé non admissible, une copie du Rapport sur l'admissibilité sera transmise à l'éventuel propriétaire canadien tandis que la copie originale d Rapport sera envoyée au bureau régional de Transports Canada.